

OKINAWA TE TRADITIONNEL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

30 juin 2023

Membres présents : MAGUIN M, THOUVENOT C, MERCKEL P, PROLHAC V., GRUNEVOLD M, MOUGEL L., CONTANT S., MEYER O., VALDENAIRE V., LACOMBE S., DELSART G., NGUYEN David (Papa de Teo)

Membres excusés : PERRAUD PN

Invité : POIRRIER C, adjoint au maire de Saint Sauveur

Invité excusé : Mme MAURIS, présidente départementale FFK.

Nombre de voix : 12

Assemblée générale animée par MAGUIN Michel, Président

Tour de table

1) Bilan financier

Présenté par THOUVENOT Caroline

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

REPARTITION DEPENSES		%
Adhesion Federation	818,00 €	22,19%
Stage ADANIYA	534,48 €	14,50%
Stage HIGA	3 002,85 €	81,46%
Stage WIMMER	320,90 €	8,71%
Tenues	267,00 €	7,24%
Assurance	278,26 €	7,55%
Materiel	438,00 €	11,88%
Transports	322,59 €	8,75%
Adhésion DNBK	75,00 €	2,03%
Impressions	1 045,68 €	28,37%
Banque	4,70 €	0,13%

REPARTITION RECETTES		%
Cotisations enfants	1 571,00 €	43,50%
Cotisations adultes	1 820,00 €	50,40%
PassSPORT	400,00 €	11,08%
Tenues	471,00 €	13,04%
Stage ADANIYA	180,00 €	4,98%
Stage HIGA	1 655,00 €	45,83%
Stage WIMMER	30,00 €	
Dons	28,00 €	0,78%
Ecussons	10,00 €	0,28%
Polaire	20,00 €	0,55%

STAGES :	
Stage ADANIYA	-354,48 €
Stage HIGA	-1 347,85 €
Stage WIMMER	-290,90 €
TOTAL	-1 993,23 €

	SOLDE juin 2022	RECETTES	DEPENSES	SOLDE au 30/6/22
COMPTE BANCAIRE	5 440,32 €	3 867,00 €	5 795,72 €	3 511,60 €
CAISSE	2 029,85 €	3 045,61 €	1 866,90 €	3 208,56 €
Caisse epargne	10,00 €	0,00 €	0,00 €	10,00 €
TOTAL	7 480,17 €	6 912,61 €	7 662,62 €	6 730,16 €
Différence				-750,01 €

Stage de maître Higa :

Les dépenses liées au vol allée/retour pour le stage de fin septembre 2023 seront remboursées par l'association Kyudokan France. Soit 498.23€ remboursés.

Le bilan des dépenses du stage de karate reviendra à -849.62€ et non pas -1347,85€

Le bilan final de l'année reviendra à 251.78€ et non pas 750.01€

Adhésion à la fédération :

L'association Okinawa Te Traditionnel a pris en charge la cotisation annuelle de 250€, ainsi que l'adhésion de LAMBOLEY André, membre d'honneur. Les adhésions individuelles ont été remboursées par chaque adhérent d'OKTD ayant souhaité adhérer également à la FFKAMA (37€/personne), permettant ainsi aux familles éligibles de bénéficier d'une réduction grâce au dispositif Pass'SPORT.

2) Bilan technique

Présenté par MERCKEL Patrice

• 2022/2023

- Journée des associations fin août à St Sauveur
- Art dans la rue en septembre 2022
- Stage avec maître HIGA en septembre 2022
- Stage avec maître ADANIYA en juin 2023
Résultat du passage de grade : MERCKEL Patrice 4^{ème} dan, MAGUIN Michel 3^{ème} dan, THOUVENOT Caroline et PROHLAC Valérie 2^{ème} dan et VALDENNAIRE Valérie 4^{ème} kyu.
- Stage avec WIMMER Wolfgang les 8 et 9 juillet 2023
Résultat du passage de grade : LAVAL Michel, PERRAUD Pierre Nicolas et DELSART Gilles 1^{er} dan.
- Déplacements à Paris pour le Kobudô en mars et mai.
- Photos techniques avec les enfants :
Le kata Fukyu ichi et ses bunkai, le sanbon kumite ont été réalisés avec NGUYEN Téo, LACOMBE Julie, accompagnés par THOUVENOT Caroline, encadrés par MERCKEL Patrice Sensei. Les parents étaient présents.
- Remise des diplômes en présence des parents fin juin.

Hors association

- 3 stages de Marc Appelmans organisés par Valérie PROHLAC (oct/déc/avril)
- 3 stages de Calligraphie et Sumi-e organisés par Sandra BETANCOURT (nov/avr/juillet)
- 2023/2024
 - Journée des associations fin août à St-Sauveur (26 août au dojo 10h)
 - Art dans la rue les 2 et 3 septembre 2023 : Nous disposons de deux stands contigus, un pour le dōjō, l'autre pour Art et Culture japonais. Expositions, démonstrations sont à prévoir. Il faut du monde pour surveiller les stands.
 - Stage avec maître HIGA les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre aux Merises. L'annonce est prête et est disponible sur Internet.

- Stage avec maître ADANIYA : A définir
- Stage avec WIMMER Wolfgang : A définir
- Stage connexion corporelle et stage kobudô avec la FFKAMA : rencontrer les responsables pour les modalités d'organisation.
- Déplacements à Paris pour le Kobudô
- Séminaire VAK en Allemagne
- Séjour à Palerme
- Conférences sur les arts martiaux (Amage, Fougerolles, Luxeuil) animées par MERCKEL Patrice
- Projet de livre technique kata et bunkai
- Projet de livre technique mécanique du corps et positions
- Formation DIF et DAF

Pour passer les grades, il faudra que les candidats participent aux stages.

Hors association

Marc APPELMANS
Calligraphie et Sumi-e

Comment faire évoluer l'offre de l'association ?

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Karate santé : Travailler sur la mécanique du corps, la posture, le renforcement des muscles internes. Faire intervenir PROLHAC Valérie (CQP), un médecin du sport,...travail au sol.

Débat...

- *Pas question de faire venir des personnes fragiles, c'est du karate !*

Réponse : il s'agit de mettre en avant ce que nous faisons déjà quant au respect du corps.

Karate self-défense : Comment utiliser les clefs, s'en dégager, se dégager d'une saisie, positionnement du corps....

Kobudô : arme comme support de compréhension du fonctionnement corporel. Regarder le corps travailler et non l'outil.

Sur ces sujets, et pour répondre à la question « comment faire passer le message », un groupe de travail mis en place : DELSART Gilles, MAGUIN Michel, THOUVENOT Caroline, PROLHAC Valérie

Conférence, démonstrations, présentation par panneaux, affiches.... ?

Les enfants : Donner une dimension plus « ju kumite ». **Il faut plus d'intervenants formés.**

3) **Fin des cours** : 30 juin 2023

4) **Reprise des cours**

Karatedô le mardi 5 septembre 2023

Kobudô le vendredi 1 septembre 2023

Iaidô le samedi 3 septembre 2023

5) **Cours d'été au dôjô de Saint-Sauveur**

Iaidô le dimanche 9h

Karatedô mardi 19h

Kobudô/karatedô vendredi 19h

6) **Elections**

Pas de modification du bureau cette année :

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Président : MAGUIN Michel
 Secrétaire : MERCKEL Patrice
 Trésorier : THOUVENOT Caroline

7) Responsabilité, organisation et lieu des cours

- Cours adultes : MERCKEL P. Sensei
- Cours enfants : MAGUIN Michel, LACOMBE Ludovic.

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

	KARATEDÔ	KOBUDÔ	IAIDÔ
ADULTES	Mardi 19h30 - 21h15 au dôjô de St-Sauveur	Vendredi 18h30 - 20h aux Merises à Luxeuil	Dimanche 9h – 11h à la salle polyvalente de St-Sauveur
	Jeudi 19h00 - 20h45 au dôjô de St-sauveur		
ENFANTS	Mardi 18h – 19h30 au dôjô de Saint-Sauveur	Au cas par cas, le vendredi avec les adultes aux Merises	

8) Assurance

- Locaux (MMA)
- Individuelles (MDS)

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

9) Affiliations

- **DNBK** Suite au décès de DIMAYUGA Patrick, c'est Hanshi COGNARD qui a repris la représentation en France. MERCKEL Patrice reste membre mais dans le groupe DNBK Allemagne.

A la question posée « *tout le monde peut adhérer ?* » Réponse : Oui

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- **FFKAMA**

A la dernière assemblée, il a été décidé de ne plus adhérer à la FFK. Cette décision a paru dangereuse à MERCKEL Patrice qui a décidé de payer la cotisation de l'association (250 €) sur ses propres deniers, et de s'en expliquer à l'AG suivante. MAGUIN Michel et THOUVENOT Caroline partageant cette analyse décident de partager cette charge avec MERCKEL Patrice.

Les arguments sont les suivants :

- Cotisations enfants (pass'Sport)
- Participer aux activités fédérales
- Premier dan
- DIF (THOUVENOT Caroline et MAGUIN Michel) et DAF (LACOMBE Ludovic)

L'assemblée doit donc valider (POUR) ou invalider (CONTRE) la décision de MERCKEL Patrice qui allait contre la décision de l'AG de 2022.

POUR	6
CONTRE	2
ABSTENTION	4

L'assemblée décide donc que l'adhésion sera prise en charge par l'association. MERCKEL Patrice, MAGUIN Michel et THOUVENOT Caroline se sont abstenus.

Adhésion FFK pour 2023/2024, pour les pratiquants de karatedô qui le souhaitent.

POUR	10
CONTRE	1
ABSTENTION	1

10) Commande matériel

A faire par le bureau.

11) Cotisations et financement activités

COTISATIONS 2023 - 2024		INSCRIPTION			
		Au 1 ^{er} Septembre	Au 1 ^{er} mars	Au 1 ^{er} mai	Cotisation fédérale
Adhésion à l'association ouvrant droit à la pratique des trois disciplines : Karatedô, Kobudô et Iaidô	A partir de 14 ans	100 €	80 €	60 €	37 €
	< 14 ans	65 €	55 €	40 €	37 €
Hors cotisation fédérale					

POUR	10
CONTRE	1
ABSTENTION	1

Ces cotisations et leur application ont déjà été votées à l'AG de 2022

Par calcul, et suite aux décisions prises, nous en déduisons les cotisations suivantes :

Pour l'ensemble des disciplines	Pour la saison (1 ^{er} Septembre au 31 aout)			A compter du 1 ^{er} mars (31 mars au 31 aout)			A compter du 1 ^{er} mai (1 ^{er} mai au 31 aout)		
	Sans pass'sport		Avec pass'sport *	Sans pass'sport		Avec pass'sport *	Sans pass'sport		Avec pass'sport *
	Sans FFK	Avec FFK		Sans FFK	Avec FFK		Sans FFK	Avec FFK	
A partir de 14 ans	100 €	137 €	87 €	80 €	117 €	67€	60 €	97 €	47 €
< 14 ans	65 €	102 €	52 €	55 €	92 €	42€	40 €	77 €	27€
Pratique du iaidô uniquement	100 €	137 €		80 €	117 €		60 €	97 €	
Pratique du kobudô uniquement	100 €	137 €		80 €	117 €		60 €	97 €	

Pour les familles, une réduction de 10 € est appliquée à partir de la 2^{ème} adhésion.

* La mise en œuvre du pass'Sport implique une cotisation Fédérale de 37€

§ Assurance comprise ;

§ L'âge des intéressés est calculé au jour de l'inscription.

12) Communication

- **Dojo no shinbun** : Toujours en manque d'articles. Sortie prochaine en septembre
- **Facebook** : C'est bien suivi. MERCKEL P. souhaite être aidé, relayé.
- **Site Internet** : mettre une première page qui retienne plus l'attention.
- **Livret du pratiquant** : à mettre en ligne sur le site.
- **Affiches** : différentes pour les trois pratiques ? Zones de distribution ?

Il convient d'écluser le stock d'affichettes.

Affiches spécifiques Kobudô et Iaidô à Vesoul et Lure

Affiches habituelles Luxeuil et les environs.

Remarque : « *Il faut distribuer maintenant, après c'est trop tard !* » Un débat s'ouvre sur le sujet.

Nous distribuerons des affichettes au plus vite, puis à la rentrée et régulièrement tout au long de l'année.

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

13) Publicité

- Distribution des affiches au plus tôt
- Affichettes maintenant

Axe de distribution karatedô	Qui
St Loup sur Semouse, Fontaine	MERCKEL Patrice
Aillevillers, Corbenay,	MERCKEL Patrice
Fougerolles, Froideconche, Raddon,	NGUYEN M.
Conflans, Breuches,	MEYER Olivier
Saulx	MAGUIN Michel
Citers, Quers	LACOMBE Ludovic
Luxeuil et environs	PROLHAC et VALDENNAIRE Valérie(s)
Amage, Faucogney, le Val d'Ajol	THOUVENOT Caroline
St-Sauveur, Bouhay	CONTANT Sabrina

- Articles « Est » et « Les affiches »

14) Formations

- **DIF** : THOUVENOT Caroline et MAGUIN Michel
- **DAF** : LACOMBE Ludovic
- **BNS** : Avec les pompiers de Luxeuil. Coût 60€
Payé par l'association : MERCKEL Patrice, THOUVENOT Caroline,
LACOMBE Ludovic
Non payé par l'association : PROLHAC Valérie, CONTANT Sabrina

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

15) Journée des associations sportives à Luxeuil le 17 septembre 2023 (en attente de réponse)

- Participants
- Matériel nécessaire
- Activités de démonstration
- Panneaux d'affichage
- Livre de présentation photos, articles de presse...
- Livret du dôjô
- Infos sur les cours et les couts

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

16) Projet de livre technique : photos

Devis pour les photos : 400€ pour 500 photos, et 80€ pour 100 photos supplémentaires.

Possibilité d'album photos pour réaliser le livre (autour de 60/70€ le livre de 25 pages + 1€ la page supplémentaire jusqu'à 100/120 pages maximum). Un exemplaire consultable au dojo, voire de rares exemplaires supplémentaires prévus selon le budget. Le livre n'ayant pas pour vocation d'être commercialisé, mais ayant pour but de garder une trace du travail réalisé au dôjô Okinawa Te Traditionnel.

POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	0

17) Situation de l'association au regard des comportements de M.MIDROUILLET

Les affirmations qui suivent peuvent être démontrées. Une analyse complète a été effectuée des comptes rendu d'AG depuis 2015, des mails, du « droit de réponse suite à l'AG de 2020, des comptes...

Il en ressort :

- Falsification des Comptes rendu de réunion
- Financement sans accord ni concertation (DIF, Inauguration, matériel ju kumite, tableau...)
- Accusations mensongères, mensonges et manipulations

- Comptes mal tenus

Un débat s'ouvre :

Les personnes présentes reconnaissent que l'attitude de M. MIDROUILLET n'est pas en adéquation avec la bonne gestion que l'on doit attendre d'un président.

MERCKEL Patrice explique qu'il a fait l'objet d'insultes, de jugement de valeur...que ces propos ont impacté sa vie privée puisque ce monsieur s'est permis d'envoyer des messages insultants à des proches.

M. MIDROUILLET a utilisé l'association à des fins d'ambitions personnelles. Son « droit de réponse » à l'AG 2021 n'est qu'un tissu de mensonges dont les destinataires ont été nombreux et occupant des postes stratégiques.

Aussitôt après l'AG 2021, un groupe de personnes a rédigé un compte rendu détaillé des principaux propos tenus. Il n'a pas fait l'objet d'un affichage, le président en poste ne souhaitant pas de polémique. Ce document sera mis à disposition de tous les membres qui en font la demande.

Q1 : *Que faire ?* Réponse : *Porter plainte pour abus de confiance. C'est une proposition de MERCKEL P. qui explique avoir déjà rencontré un avocat. Celui-ci dit qu'il faut prouver le délit.*

Q2 : *Ça risque de coûter cher, sans résultats probants ?* Réponse : *Oui, mais on peut déjà rencontrer l'avocat, la consultation coûte 50 €. Et nous avons les éléments pour le prouver.*

Q3 : *Est-on sûr du résultat ?* Réponse : *Bien sûr que non.*

Q4 : *Pour les comptes, peut-on faire intervenir un comptable ?* Réponse : *Oui, on y a pensé. Il remonte sur 5 ans et ça coûte très cher.*

Q5 : *N'est-il pas plus judicieux d'utiliser cet argent pour que l'association vive ?* Réponse : *Oui, bien sûr. C'est à l'AG de décider.*

Vote pour une décision d'action en justice :

MERCKEL P., au regard de l'impact important et personnel qu'il a subi, préfère s'abstenir. Il tient à ce que cela soit noté afin que son objectivité ne soit pas remise en cause.

POUR	0
CONTRE	6
ABSTENTION	6

18) Divers

Repas de fin d'année.

- Le 22 Juillet 2023, Auberge espagnole à Fontaine-lès-Luxeuil.
- En décembre 2023

La séance est levée à 22h53 et tous les points sont applicables dès ce jour.

Le Président



Le Trésorier



Le Secrétaire Général

